

# COMMENT LES MAROCAINS VOIENT-ILS LES ÉLECTIONS 2026

## Cafés Citoyens

Une recherche-action menée par l'association Les Citoyens dans 12 régions du Maroc. +3000 citoyens.ne.s consulté.e.s

Mai 2026

**+3000**

Citoyens interrogés

**41,3%**

Ont boycotté 2021

**24,1%**

Déclarent que rien ne les convaincra de voter



# Sommaire

## Synthèse

### Cadrage et méthodologie

- 1.1. Contexte politique et démocratique ..... 06
- 1.2. Une démarche de recherche-action participative ....07
- 1.3. Profil de l'échantillon et portée des résultats ..... 07

### Le climat de défiance

- 2.1. Une crise de confiance généralisée ..... 11
- 2.2. La rupture du lien partis-citoyens ..... 12
- 2.3. Les réseaux sociaux comme espace de substitution 13

### Le paradoxe de la participation politique

- 3.1. Inscription, vote effectif, intention : trois niveaux dissociés .....16
- 3.2. La cartographie des freins ..... 18
- 3.3. Les fractures de cohorte et de genre .....19

### Les leviers d'une remobilisation possible

- 4.1. La hiérarchie des conditions exigées par les citoyens ..... 22
- 4.2. Une demande structurée d'intégrité, de clarté et de renouvellement ..... 23
- 4.3. Le débat sur la liste nationale des jeunes ..... 24

### Recommandations stratégiques

- 5.1. Restaurer la chaîne d'intégrité électorale ..... 29
- 5.2. Refondre la communication politique ..... 30
- 5.3. Renouveler les corps représentatifs ..... 30
- 5.4. Activer une mobilisation citoyenne de proximité..... 31

POLICY PAPER

## ENQUÊTE NATIONALE – CAFÉS CITOYENS 2026

Comment et les Marocains  
voient-ils les élections de 2026 ?

### Perceptions, défiance et perspectives de mobilisation citoyenne

Une recherche-action menée par l'association Les Citoyens  
dans 12 régions du Royaume – +3 000 citoyens consultés  
Mai 2026

**RETROUVEZ-NOUS  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**



[lescitoyensma](#)



[LesCitoyens](#)



[les citoyens](#)



[LesCitoyens](#)

# Synthèse

---

À moins d'un an de l'échéance électorale de 2026, **la présente enquête nationale a consulté plus de 3000 citoyens et citoyennes dans douze régions du Maroc sur leur rapport à la politique, leur perception des institutions et leur intention de participation.** Conduite par l'association *Les Citoyens* dans le cadre d'une démarche de recherche-action participative, **elle ne prétend pas représenter statistiquement la population marocaine en âge de voter. Elle restitue, en revanche, la voix structurée d'un public engagé, urbain, instruit et politisé** — c'est-à-dire précisément le segment qui devrait constituer le socle naturel de la mobilisation électorale de 2026 et dont le retrait éventuel ferait peser le risque le plus sérieux sur la qualité démocratique du scrutin.

Les résultats dressent un tableau d'une cohérence frappante. Une majorité de répondants reconnaît que le vote est un devoir civique important — 66,6 % considèrent qu'il l'est ou qu'il l'est très fortement — et seulement 13,6 % jugent les résultats des dernières élections crédibles. Cette dissonance traverse l'ensemble des indicateurs. **Les citoyens consultés croient encore à la démocratie, mais ne croient plus aux acteurs ni aux processus qui sont censés l'incarner.** C'est la marque d'une défiance instruite, qui ne relève ni de l'apolitisme ni de la résignation, mais d'un jugement éclairé sur le fonctionnement concret du système.

Trois grandes fractures organisent ce paysage. La première sépare l'engagement civique abstrait — discuter, s'informer, considérer le vote comme important — de la participation effective. Seuls 47,9 % des répondants ont déjà voté au moins une fois, et 41,3 % de ceux qui étaient en âge de le faire en 2021 affirment avoir volontairement boycotté le scrutin. La deuxième fracture passe entre les générations : les moins de 30 ans sont à la fois plus enclins à exprimer une intention favorable de vote en 2026 que leurs aînés et plus durement critiques à l'égard des partis et des élus. La troisième concerne le genre : les femmes interrogées affichent une intention de vote plus élevée que les hommes (49,0 % contre 39,6 % de réponses « certainement » ou « probablement voter ») mais demeurent significativement moins inscrites sur les listes électorales et plus exposées aux barrières administratives.

Surtout, **les répondants ne formulent pas un rejet de la politique en général, mais une demande politique claire et hiérarchisée.** Les conditions qu'ils posent à leur mobilisation pour 2026 dessinent un cahier des charges démocratique précis : **garantie d'intégrité du scrutin** (47,5 %), **programmes politiques clairs** (42,9 %), **candidats jeunes** (40,6 %), **transparence du financement des partis** (39,7 %) et **information claire et accessible** (37,7 %). Cette structure de réponse révèle un électorat qui ne demande pas moins de politique mais davantage de qualité démocratique — et qui est prêt à se réengager si cette qualité est rétablie.

À l'inverse, **24,1 % des répondants déclarent qu'aucun facteur ne les convaincra de voter.** Ce noyau dur de désengagement concentre l'essentiel du risque électoral et signale la zone où la légitimité du système est désormais entamée au-delà des leviers ordinaires de mobilisation.

# Quatre constats clés

- Principaux constats de l'analyse des indicateurs de participation électorale et des sondages d'opinion sur les élections de 2026. ●

01



## Baisse de la confiance envers les acteurs et les institutions

La défiance n'est pas un retrait de la démocratie, mais un **jugement sur ses opérateurs**.

02



## Décalage entre l'inscription sur les listes électorales et la participation effective

L'**écart** entre l'inscription, le vote effectif et l'intention déclarée révèle une chaîne de mobilisation **rompue** à plusieurs endroits, qui réclame **des interventions différenciées**.

03



## Priorités claires pour améliorer la participation

Les conditions posées par **les citoyens** à leur participation sont structurées, hiérarchisées et opérationnellement traduisibles en réformes.

04



## Opportunités avant les élections de 2026

La fenêtre d'action utile **avant 2026** est étroite, mais les leviers identifiés permettent de transformer une partie du désengagement déclaré en **mobilisation effective**.

# 1. Cadrage et méthodologie

## 1.1. Contexte politique et démocratique

Les élections législatives de **2026** interviennent dans un contexte démocratique marqué par plusieurs dynamiques contradictoires. D'un côté, l'architecture institutionnelle issue de **la Constitution de 2011** a consolidé un cadre formel de participation citoyenne, ouvert plusieurs chantiers de réforme – démocratie participative, régionalisation avancée, parité, droits de l'homme – et permis l'émergence d'une société civile structurée et d'un débat public pluraliste. De l'autre, plusieurs études de référence (Arab Barometer, Afrobarometer, MEPI) documentent depuis une décennie une érosion continue de la confiance des citoyens dans les institutions politiques, une baisse de la participation électorale effective et un sentiment de déconnexion croissant entre les corps représentatifs et la population qu'ils sont censés représenter.

**Les élections de 2021** a marqué une rupture relative : l'introduction du quotient électoral calculé sur les inscrits, la suppression de la liste nationale des jeunes au profit d'un mécanisme régional, et la recomposition de la carte partisane qui en a résulté ont produit une majorité gouvernementale resserrée mais dans un climat où le débat public sur la légitimité du processus est resté vif. Le taux de participation officiel – **50,18 % à l'échelle nationale** – masque des écarts territoriaux importants et une participation moindre dans les grandes agglomérations, là où se concentrent précisément les jeunes et les classes moyennes éduquées.

À mesure que l'échéance de 2026 approche, plusieurs questions structurantes restent ouvertes. Quelle est la qualité réelle du lien que les Marocains entretiennent avec le processus électoral ? Le boycott observé en 2021 relève-t-il d'un désintérêt pour la politique ou d'un jugement politique sur le système ? Quelles conditions devraient être réunies pour que la mobilisation prévue par la loi se traduise en participation effective ? Et comment les sous-groupes les plus stratégiques – **jeunes, femmes, classes moyennes urbaines** – se positionnent-ils ? La présente enquête vise à apporter, sur la base d'un matériau de terrain, des éléments de réponse à ces interrogations.



## 1.2. Une démarche de recherche-action participative

L'enquête s'inscrit dans la tradition de la recherche-action participative telle qu'elle a été développée dans le champ du développement et des études citoyennes depuis les travaux d'Orlando Fals Borda. Elle ne se contente pas de mesurer des opinions à distance : elle organise la rencontre, dans un format de **café citoyen**, entre des participants volontaires et un dispositif de questionnement structuré, permettant à la fois de recueillir des données quantifiables et de capter la parole qualitative qui les accompagne. Le format café citoyen, déployé dans **les douze régions**, a permis de toucher un public plus diversifié que ne l'aurait fait un sondage en ligne classique, tout en assurant la qualité de l'engagement de chaque répondant — chaque questionnaire a été renseigné dans le cadre d'un échange réel.

Cette approche présente un double avantage. Sur le plan analytique, elle produit **un matériau plus riche** que les enquêtes statistiques classiques, en intégrant la profondeur qualitative **des libres expressions des répondants** — notamment dans les questions ouvertes sur les raisons du non-vote, le caractère obligatoire du suffrage et les messages aux décideurs.

Sur le plan civique, elle constitue elle-même **un acte d'éducation politique**, en remettant les citoyens au centre du processus de production de la connaissance sur leur propre rapport à la démocratie. Le présent rapport restitue donc à la fois les résultats de l'enquête et les interpellations qu'elle adresse, par l'intermédiaire de ses répondants, aux institutions, aux partis politiques, aux médias et à la société civile.

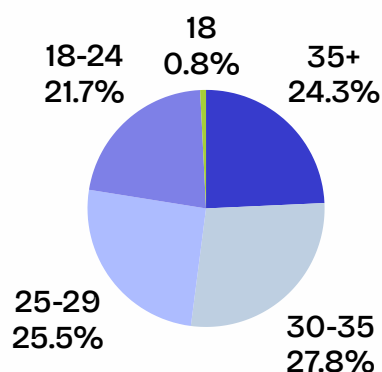
La collecte s'est déroulée **entre janvier et avril 2026**, à travers un questionnaire bilingue français-arabe comportant 35 questions structurées en huit blocs thématiques : profil sociodémographique, intérêt politique et engagement citoyen, inscription et participation électorale, perception des élections et des institutions, place des jeunes et lien aux partis, intentions et leviers de mobilisation pour 2026, écosystème informationnel, priorités et messages aux décideurs. Le questionnaire combine échelles ordinales (1-5), questions à choix unique, questions à choix multiples et questions ouvertes.

## Profil de l'échantillon et portée des résultats

### 1.3. Profil de l'échantillon et portée des résultats

L'échantillon final compte **2 992 répondants**. Sa composition appelle un cadrage explicite de la portée des résultats. La répartition par cohorte d'âge fait apparaître une concentration sur les actifs jeunes et adultes : **21,7 %** entre 18 et 24 ans, **25,5 %** entre 25 et 29 ans, **27,8 %** entre 30 et 35 ans et **24,3 %** au-delà de 35 ans. Les hommes représentent **79,7 %** des répondants et les femmes **20,3 %**. Le milieu urbain concentre **83,2 %** des réponses, contre **12,0 %** en milieu périurbain et **4,8 %** en milieu rural. La région de Casablanca-Settat (**26,2 %**) et celle de Rabat-Salé-Kénitra (**18,4 %**) totalisent à elles seules près de **45 %** des réponses.

#### Répartition par cohorte d'âge



## Répartition par genre

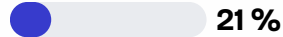
Hommes

2386

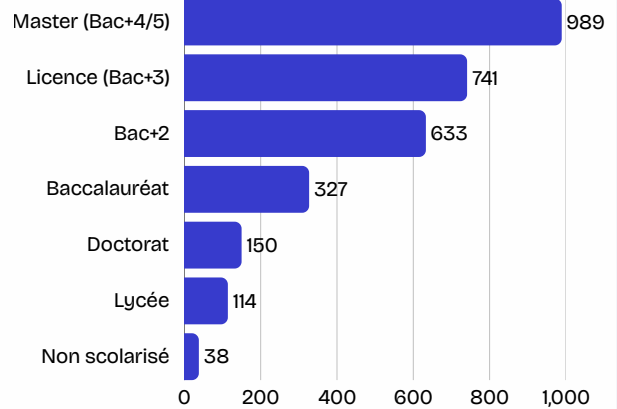


Femmes

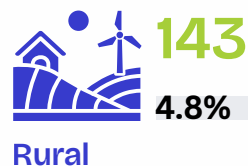
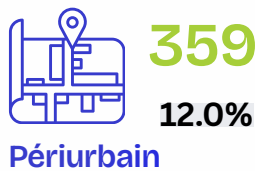
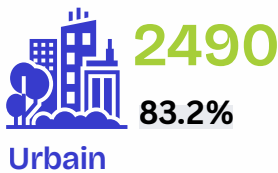
606



## Niveau d'études

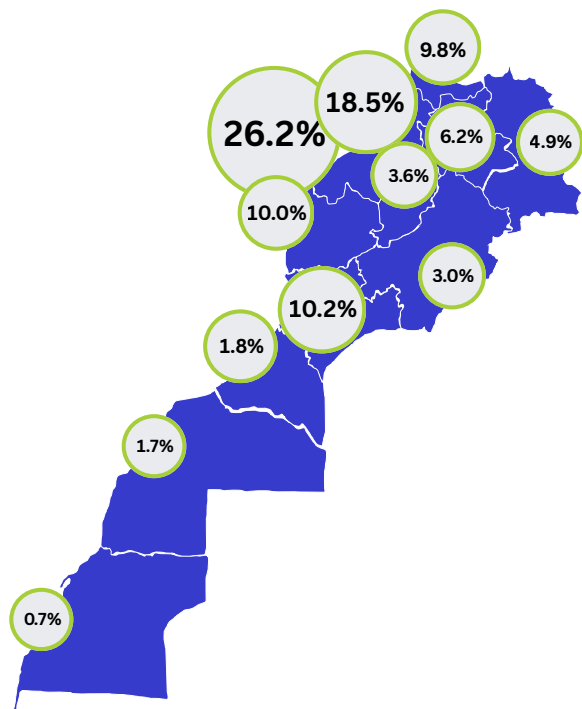
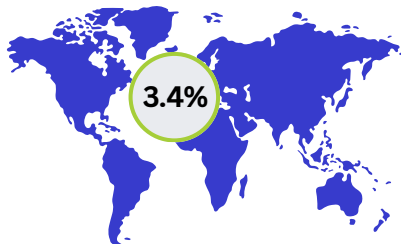


## Répartition par milieu de résidence



## Répartition territoriale des répondants

- Casablanca-Settat : 785 (26.2%)
- Rabat-Salé-Kénitra : 551 (18.5%)
- Souss-Massa : 305 (10.2%)
- Marrakech-Safi : 300 (10.0%)
- Tanger-Tétouan-Al Hoceïma : 294 (9.8%)
- Fès-Meknès : 185 (6.2%)
- L'Oriental : 148 (4.9%)
- Béni Mellal-Khénifra : 107 (3.6%)
- Drâa-Tafilalet : 90 (3.0%)
- Guelmim-Oued Noun : 53 (1.8%)
- Laâyoune-Sakia El Hamra : 51 (1.7%)
- Dakhla-Oued Eddahab : 20 (0.7%)
- MRE (étranger) : 103 (3.4%)



La structure de l'échantillon n'est pas représentative de la population marocaine en âge de voter, dont la répartition réelle est sensiblement différente sur le plan du genre, du milieu de résidence et du niveau d'éducation. Le niveau d'études confirme cette spécificité : **87,4 %** des répondants **disposent au moins d'un Bac+2**, et près **des deux tiers** ont un diplôme de niveau **Bac+3 ou supérieur**. Le revenu mensuel se concentre dans les tranches intermédiaires et supérieures, avec **63,3 %** des foyers déclarant gagner plus de **5 000 dirhams** par mois.

Cette concentration n'est pas un défaut de la démarche — elle est constitutive de ce que l'enquête entend capter. Le format café citoyen attire mécaniquement un public engagé : ce sont des personnes qui se déplacent, prennent le temps de répondre à **35 questions**, et acceptent d'inscrire leur parole dans un cadre collectif. Ce profil correspond précisément au segment que les institutions, les partis et les médias cherchent à mobiliser : **citoyens informés, économiquement actifs, urbains, scolarisés, ayant les ressources et la disponibilité civiques pour s'engager.**

La voix qui s'exprime ici est celle qui devrait constituer le socle dur de la participation électorale et qui, lorsqu'elle se détourne du scrutin, fait peser le risque démocratique le plus structurant.

Les résultats du présent rapport doivent donc être interprétés non comme un sondage d'opinion représentatif, mais comme la cartographie qualifiée du rapport à la politique d'un segment stratégique de la population marocaine. Toute généralisation à l'ensemble du corps électoral serait abusive ; en revanche, ce que ces **2 992 citoyens** disent de leur rapport au vote, aux institutions et aux partis constitue une indication forte sur les attentes, les limites et les conditions posées par la frange la plus mobilisable de l'électorat marocain. C'est précisément ce qui en fait l'intérêt pour le débat public et pour les décideurs.



## Limites assumées de l'étude

Quatre limites doivent être tenues en regard des conclusions formulées. Premièrement, la sous-représentation des femmes (20,3 %), du milieu rural (4,8 %) et des niveaux d'études inférieurs au Baccalauréat (15,7 %) impose la prudence dans toute lecture transversale par genre, par milieu ou par niveau scolaire. Deuxièmement, l'auto-sélection des participants au format café citoyen biaise mécaniquement vers un public déjà engagé. Troisièmement, le caractère déclaratif des intentions de vote — particulièrement à neuf mois de l'échéance — implique un coefficient d'incertitude que l'analyse intègre. Quatrièmement, l'enquête ne permet pas, dans son design actuel, d'inférer de relations causales : elle restitue des associations et des structures de réponse, qui orientent l'analyse stratégique mais qui ne se substituent pas à des études quantitatives représentatives.



---

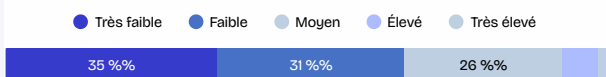
# Le climat de défiance



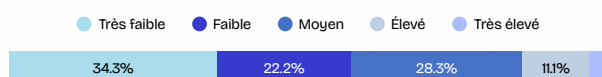
## 2.1 Une crise de confiance généralisée

La donnée la plus structurante de l'enquête tient à **l'unanimité des indicateurs de défiance**. Sur les six dimensions où les répondants ont été invités à se prononcer sur une échelle de **1 à 5**, cinq présentent une distribution massivement concentrée dans les valeurs basses. Seul l'attachement au vote comme devoir civique échappe à cette dynamique.

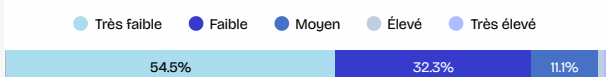
### Climat de défiance institutionnelle et politique



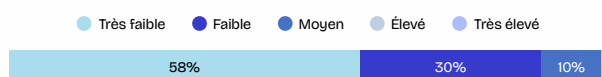
### Crédibilité des résultats électoraux



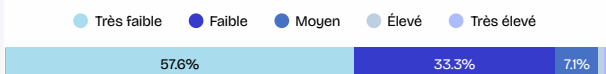
### Place des jeunes en politique



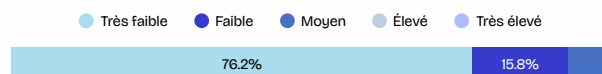
### Intérêt des partis pour les citoyens



### Engagement des élus envers leurs responsabilités



### Qualité de la communication des partis



La crédibilité des résultats électoraux constitue le premier signal d'alerte. Seuls 15,3 % des répondants accordent une note de **4 ou 5** à cette dimension, contre **56,3 %** qui leur attribuent les notes les plus basses. Cette donnée est lourde de conséquences : elle indique qu'une majorité du segment le plus politisé de l'électorat ne croit pas au verdict des urnes, ce qui revient à contester la fonction première de l'élection, qui est de produire une représentation tenue pour légitime. Lorsque la crédibilité du résultat est entamée à ce niveau, ce n'est pas seulement la participation à un scrutin donné qui est en jeu, mais la fonction symbolique du vote dans l'économie démocratique.

La confiance dans les institutions publiques suit le même schéma : **66,1 %** des répondants leur attribuent une note de **1 ou 2**, contre **8,3 %** seulement les jugeant fiables (**notes 4 ou 5**).

Cette défiance institutionnelle est d'autant plus significative qu'elle émane d'un public éduqué et

inséré socialement, qui dispose des moyens cognitifs pour apprécier le fonctionnement institutionnel et qui, dans la plupart des démocraties consolidées, constitue le socle de soutien aux institutions. Que ce socle soit en érosion à ce point indique que la défiance ne relève pas d'une méconnaissance institutionnelle, mais d'un jugement informé.

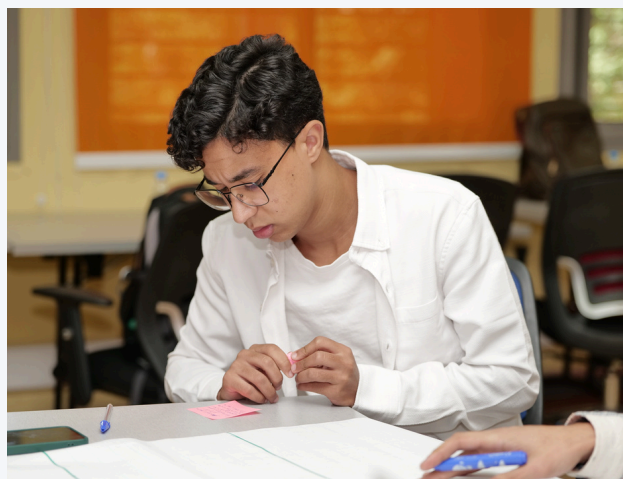
La perception de la place accordée aux jeunes en politique présente la distribution la plus dégradée de l'enquête : **86,7 %** des répondants jugent que cette place est faible (**note 1**) ou très faible (**note 2**), et seulement **2,2 %** considèrent qu'elle est satisfaisante. Cet indicateur est particulièrement préoccupant compte tenu de la composition démographique du Royaume, où les moins de **35 ans** représentent près des deux tiers de la population. Lorsqu'une telle proportion d'un segment éduqué et politisé estime que les jeunes sont exclus de la décision publique, c'est l'ensemble du contrat de représentation qui est remis en question.

## 2.2 Une rupture du lien partis-citoyens

**Si** la défiance institutionnelle est forte, la défiance à l'égard des partis politiques est encore plus prononcée. Les répondants attribuent une note moyenne de **1,52 sur 5** à **l'intérêt que les partis portent aux citoyens** et de **1,48 sur 5** à **l'engagement des élus envers leurs responsabilités**.

Plus de **88 %** des répondants jugent les partis indifférents aux préoccupations citoyennes (**notes 1 ou 2**) et **90,4 %** estiment que les élus ne tiennent pas leurs engagements. Ces chiffres ne décrivent pas un simple mécontentement : ils désignent une rupture quasi totale du lien représentatif tel que perçu par le segment de l'électorat le plus susceptible de s'investir politiquement.

La donnée la plus parlante de cette rupture concerne le contact direct avec les organisations partisanes. **79,5 %** des répondants déclarent n'avoir aucun contact avec les partis politiques. Seuls **6,1 %** indiquent un contact mixte (en ligne et terrain) et **2,4 %** un contact exclusivement de terrain. Autrement dit, le travail politique de proximité — celui qui, dans les démocraties consolidées, structure la mobilisation électorale — est quasi inexistant tel qu'il est perçu par les citoyens consultés. Les partis n'apparaissent pas comme des acteurs visibles de la vie quotidienne des répondants, mais comme des entités lointaines dont l'existence se manifeste essentiellement à l'approche des échéances électorales.



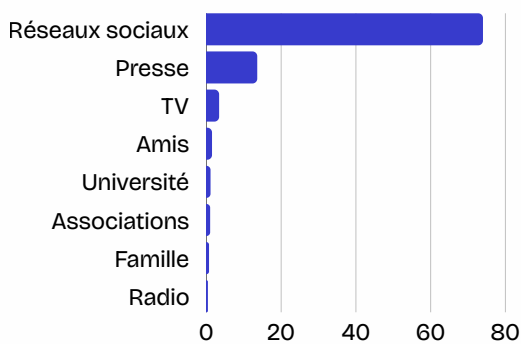
Cette absence de proximité s'accompagne d'une évaluation très négative de la qualité de la communication partisane. La note moyenne attribuée à cette communication s'établit à **1,32 sur 5**, et **76,7 %** des répondants lui attribuent la note la plus basse. Les partis ne sont donc pas seulement absents du terrain ; lorsqu'ils prennent la parole, ils ne convainquent ni n'éclairent. Cette double déficience — invisibilité de proximité et inaudibilité médiatique — explique en grande partie pourquoi **89,5 %** des répondants jugent que les partis ne s'intéressent pas réellement aux citoyens. Le diagnostic n'est pas symétrique : ce sont les partis, plus que les citoyens, qui ont rompu le lien.

## 2.3 Les réseaux sociaux comme espace de substitution

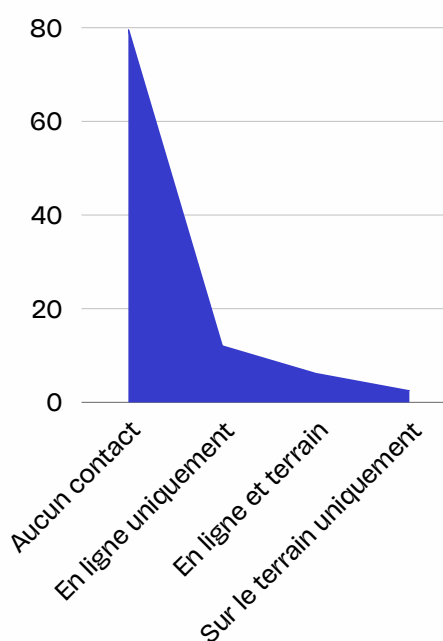
Dans cet espace politique délaissé par les partis, les réseaux sociaux occupent une place structurante. **74,0 %** des répondants citent les réseaux sociaux comme principale source d'information, loin devant la presse (**13,6 %**), la télévision (**3,4 %**) ou la radio (**0,4 %**). Les médias traditionnels ne constituent plus le canal dominant d'information politique pour le segment consulté ; ils ont été supplantés par un écosystème numérique où la production, la diffusion et la circulation des contenus politiques échappent largement aux acteurs institutionnels et aux organisations partisanes.

### Écosystème informationnel et lien avec les partis politiques

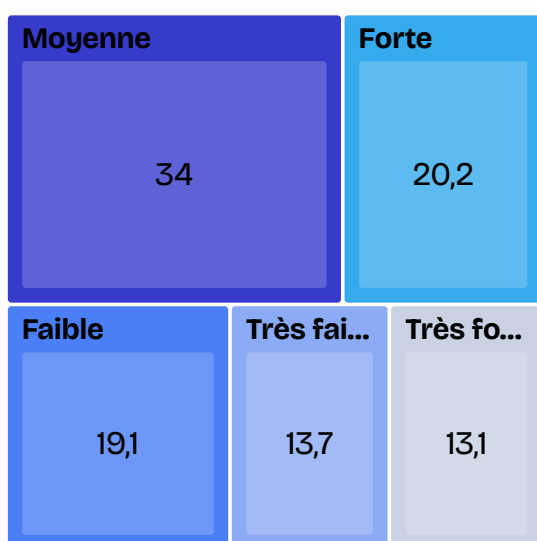
#### Sources principales d'information



#### Contact avec les partis politiques



#### Influence perçue des réseaux sociaux sur les opinions



Cette dépendance à l'écosystème numérique n'est cependant pas vécue de manière naïve. L'influence perçue des réseaux sociaux sur les opinions et décisions des répondants se distribue selon une courbe relativement étalée – **34,0 %** la jugent moyenne, **33,2 %** la jugent forte ou très forte, et **32,7 %** la jugent faible ou très faible. Cette répartition révèle un public lucide, conscient de la fonction médiatrice qu'occupent les plateformes dans la formation de son opinion politique, mais qui n'en est pas pour autant captif aveugle. C'est un public qui s'informe en ligne par défaut, faute d'alternatives crédibles, et qui exerce sur ce qu'il consomme une vigilance critique.

Pour les acteurs politiques et institutionnels, cette configuration porte trois implications.

D'abord, toute stratégie de communication politique qui ne mobilise pas l'écosystème numérique de manière professionnelle **se condamne à l'invisibilité**.

Ensuite, l'écosystème numérique étant largement structuré par des plateformes étrangères et des dynamiques algorithmiques opaques, l'enjeu de la souveraineté informationnelle marocaine devient **un enjeu démocratique de premier plan**, qui dépasse la seule question électorale.

Enfin, le déficit de proximité physique des partis n'est pas compensable par la seule numérisation : seul un retour des partis sur le terrain — au sens littéral d'une présence civique régulière dans les territoires — **peut reconstruire la confiance** que les contenus en ligne ne suffisent pas à produire.





---

# Le paradoxe de la participation politique

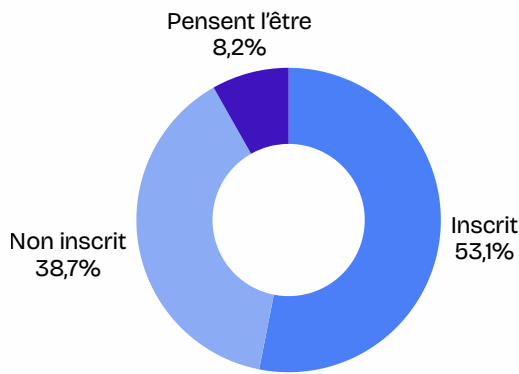


### 3.1 Inscription, vote effectif, intention : trois niveaux dissociés

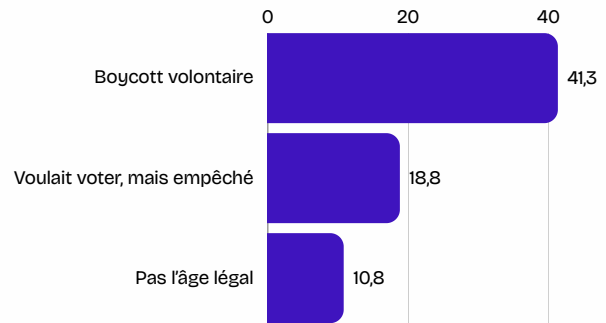
Le rapport des répondants à la participation électorale ne se laisse pas saisir par un indicateur unique.

Trois mesures distinctes – **inscription sur les listes, vote effectif lors du scrutin précédent, intention déclarée pour 2026** – produisent des photographies sensiblement différentes, dont la dissociation constitue en elle-même un objet d'analyse.

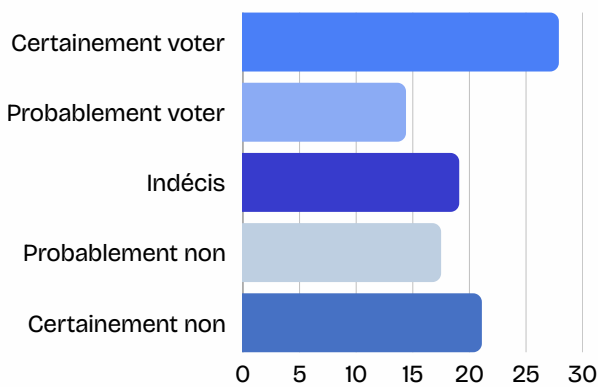
#### Inscription sur les listes électorales



#### Comportement électoral lors du scrutin de 2021



#### Intention de vote pour les élections de 2026





Sur le plan de l'inscription électorale, **53,1 %** des répondants déclarent être inscrits sur les listes, **38,7 %** indiquent ne pas l'être et **8,2 %** pensent l'être sans en avoir la certitude. Cette dernière catégorie n'est pas négligeable : elle représente près d'un dixième de l'échantillon et signale un déficit d'information sur le statut électoral individuel. Lorsque ces répondants sont agrégés aux non-inscrits, le déficit d'inscription concerne **46,9 %** de l'échantillon. Pour un public dont **87 %** a au moins **un niveau Bac+2**, ce taux est révélateur d'un dispositif d'inscription qui ne fonctionne pas comme évidence civique.

L'intention déclarée pour 2026, enfin, présente une distribution très contrastée. **27,9 %** des répondants déclarent avoir l'intention certaine de voter, et **14,4 %** une intention probable, soit **42,3 %** de répondants positivement disposés. À l'opposé, **21,1 %** se déclarent certains de ne pas voter et **17,5 %** "probablement non", soit **38,6 %** de répondants négativement disposés. Les indécis représentent **19,1 %** du total. La masse électorale activable se situe donc dans deux zones : les indécis (**19,1 %**), qui constituent la cible classique des campagnes ; et les répondants se déclarant "probablement non" (**17,5 %**), qui peuvent encore être ramenés vers

le vote si les conditions qu'ils posent sont effectivement remplies.

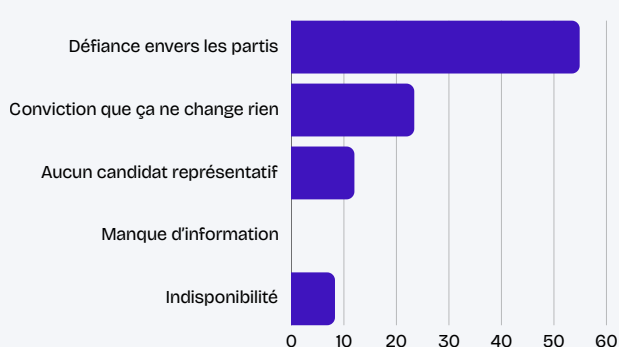
La dissociation entre ces trois indicateurs révèle une chaîne de mobilisation rompue à plusieurs endroits : **entre l'éligibilité et l'inscription, entre l'inscription et le vote effectif, entre le vote effectif et l'intention pour le scrutin suivant**. Toute stratégie de remobilisation devra agir sur ces trois ruptures simultanément, en comprenant que les déterminants de chacune sont distincts.



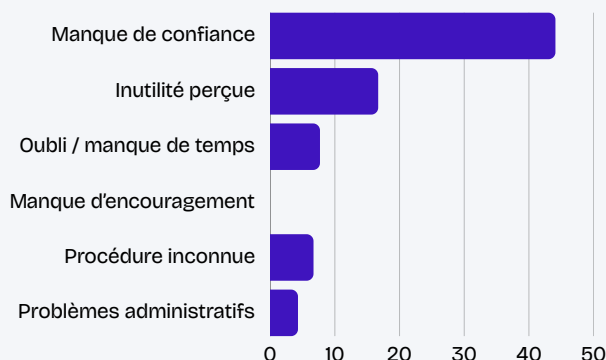
### 3.2 La cartographie des freins

Les répondants explicitent les raisons pour lesquelles ils ne se sont pas inscrits sur les listes, lorsque c'est le cas, et celles pour lesquelles ils n'ont pas voté en **2021**. Les deux distributions présentent des structures fortement convergentes.

**Raisons invoquées pour ne pas voter en 2021**



**Raisons invoquées pour ne pas s'inscrire**



Le manque de confiance domine massivement les motifs de non-inscription : **53,4 %** des répondants non inscrits l'invoquent comme raison principale. L'inutilité perçue suit (**20,3 %**), puis l'oubli ou le manque de temps (**9,3 %**), le manque d'encouragement de l'entourage (**8,5 %**), la méconnaissance procédurale (**8,1 %**) et les problèmes administratifs (**5,3 %**). Cette hiérarchie est riche de sens : les freins majeurs ne sont pas opérationnels mais cognitifs et symboliques. Ce sont des freins qui relèvent du jugement politique sur l'utilité du vote et la fiabilité du système, bien davantage que des obstacles techniques. Une politique d'inscription qui se contenterait d'améliorer les procédures sans répondre à la question de la confiance manquerait sa cible.

Les raisons du non-vote en 2021 confirment cette structure. La défiance envers les partis politiques concentre **51,9 %** des réponses ; la conviction que le vote ne change rien rassemble **22,1 %** ; l'absence de candidat représentatif **11,3 %** ; le manque d'information **10,0 %** ; et l'indisponibilité personnelle **7,8 %**. Là encore, les freins politiques et symboliques surpassent largement les freins logistiques. Lorsqu'on agrège les trois premières catégories – défiance, inutilité perçue, absence de représentation – on obtient **85,3 %** des motifs invoqués. Le non-vote n'est pas une démission civique : c'est, pour la majorité de l'échantillon, un acte politique délibéré.

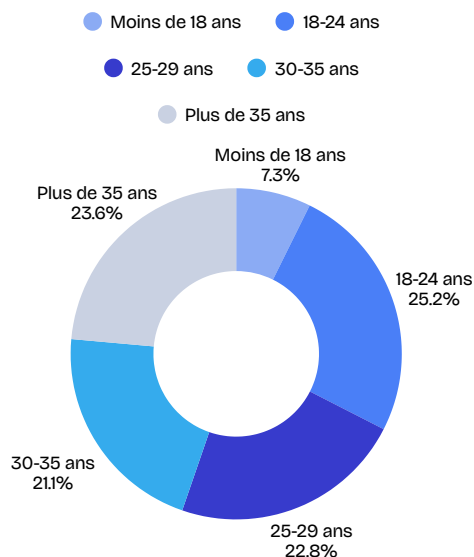
Toute campagne d'incitation au vote qui se concentrerait sur des messages d'éducation civique générique – « **le vote est un devoir** », « **chaque voix compte** » – n'opérerait que sur la frange déjà acquise. La masse des non-votants explicite des griefs précis qui appellent des réponses tout aussi précises : restauration de la crédibilité des résultats, amélioration de la qualité de l'offre politique, transparence du financement et du fonctionnement des partis, présence de candidats jugés représentatifs. C'est sur ce terrain – celui des conditions politiques de la participation – que se joue la mobilisation de **2026**, et non sur celui de l'incantation civique.

### 3.3 Les fractures de cohorte et de genre

La photographie agrégée masque des dynamiques générationnelles et de genre dont la lecture est essentielle pour calibrer toute stratégie de mobilisation.

La cohorte des **18-24 ans** présente, contrairement à une intuition répandue, l'intention de vote la plus favorable de l'enquête : **30,4 %** se déclarent certains de voter et **19,4 %** probablement, soit **49,8 %** de réponses positives. Ce taux est plus élevé que celui de toutes les cohortes plus âgées. La cohorte des **25-29 ans**, en revanche, marque un infléchissement : **28,1 %** de certains et **14,8 %** de probables (**42,9 % au total**), avec une montée nette des intentions de boycott (**43,3 % de réponses négatives**). Les cohortes **30-35 et 35+** présentent des structures très proches, autour de **38-40 %** de réponses positives et **41-44 %** de réponses négatives.

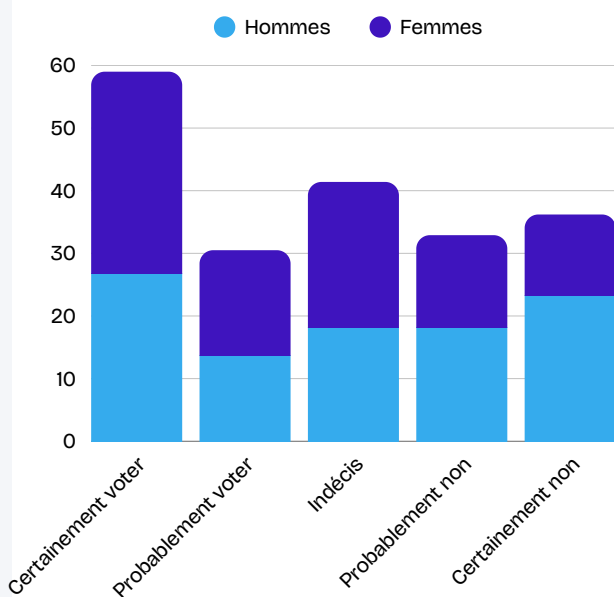
#### Intention de vote 2026 par cohorte d'âge



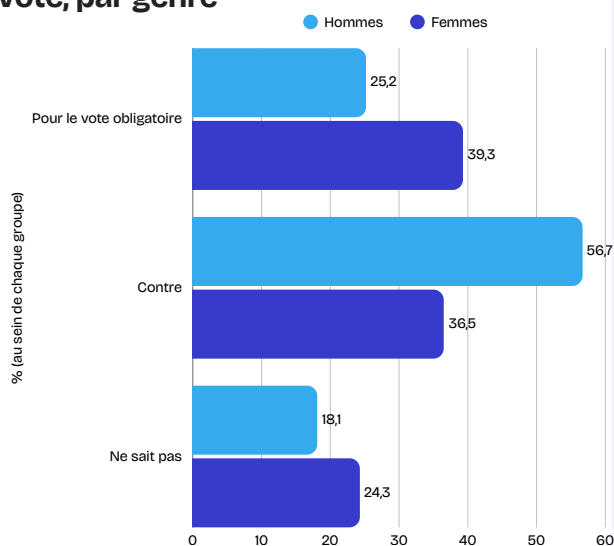
Cette dynamique générationnelle est paradoxale au regard des indicateurs de défiance. Les jeunes sont plus durement critiques que leurs aînés sur la place qui leur est faite en politique (**note moyenne de 1,55 chez les 18-24 contre 1,73 chez les 35+**) et sur la crédibilité des résultats (**2,32 contre 2,21**). Mais ils n'ont pas encore intériorisé le retrait politique qui caractérise les cohortes intermédiaires. Cette fenêtre — celle d'une jeunesse encore disponible pour la participation malgré sa lucidité critique — est précisément celle qui peut basculer en 2026, dans un sens ou dans l'autre, selon les signaux que les institutions et les partis lui adresseront.

### Disparités de genre dans la perception et l'intention électorale

#### Intention de vote 2026 par genre



#### Position sur le caractère obligatoire du vote, par genre



La disparité de genre est tout aussi structurante. Les femmes interrogées affichent une intention de vote significativement plus élevée que les hommes : **32,2 %** se déclarent certaines de voter et **16,8 %** probablement, soit **49,0 %** au total, contre **27,0 %** et **13,7 %** chez les hommes (**40,7 %**). Cet écart de **8,3 points** est inattendu et appelle plusieurs lectures. D'une part, il peut signaler que les femmes engagées qui ont participé à l'enquête manifestent un réinvestissement de la sphère électorale, dans un contexte où la représentation politique féminine reste largement insuffisante. D'autre part, il révèle un décalage de positionnement vis-à-vis du système : les femmes s'expriment plus rarement en boycott (**13,0 %** de « certainement non » contre **23,2 %** chez les hommes) et davantage en indécision (**23,3 %** contre **18,1 %**), ce qui peut indiquer une posture plus pragmatique et moins idéologisée à l'égard de l'institution électorale.

Cette intention élevée se heurte cependant à des barrières opérationnelles plus marquées. Les femmes répondantes sont moins inscrites sur les listes (**48,3 %** contre **54,3 %** chez les hommes) et déclarent plus fréquemment qu'elles auraient voulu voter en 2021 sans pouvoir le faire (**25,2 %** contre **16,3 %**). Le déficit de participation des femmes ne relève donc pas d'un désintérêt politique mais d'un environnement institutionnel et social qui rend leur inscription et leur vote plus difficiles à concrétiser. C'est un enjeu qui appelle des interventions ciblées sur les freins opérationnels **inscription automatique via la CIN, accès aux bureaux de vote, gestion du temps domestique le jour du scrutin** plutôt que sur la sensibilisation.





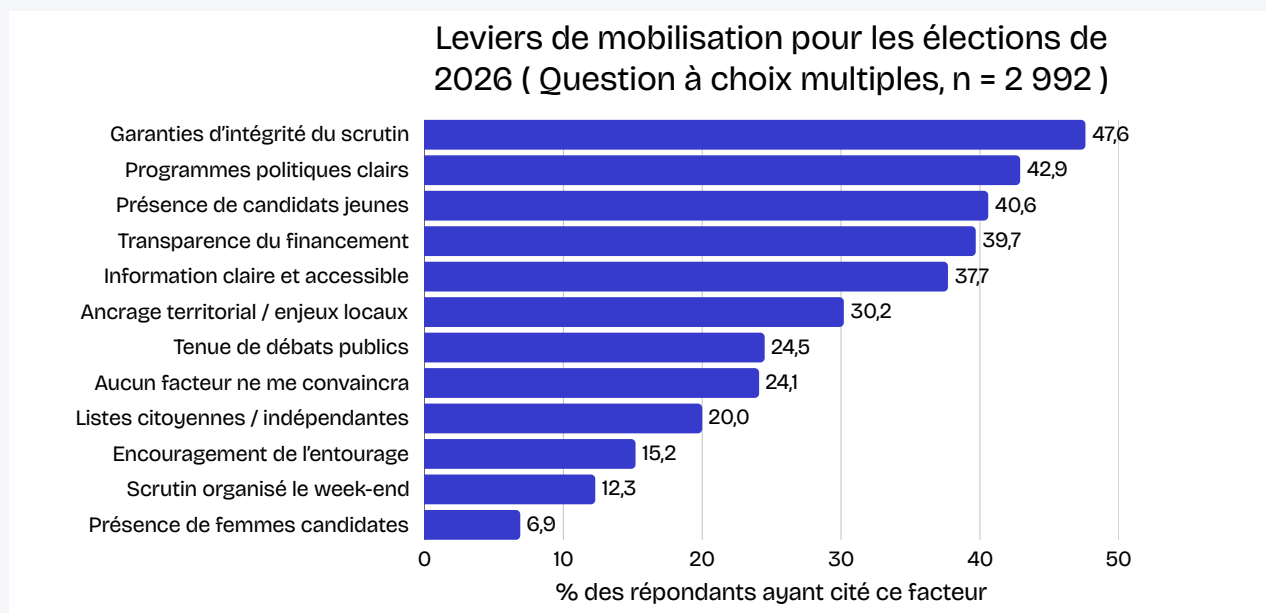
---

# Les leviers d'une remobilisation possible



## 4.1 La hiérarchie des conditions exigées par les citoyens

Les répondants ne se contentent pas d'exprimer une défiance : ils explicitent une liste hiérarchisée de conditions qui les amèneraient à participer au **scrutin de 2026**. Cette donnée constitue probablement le matériau le plus opérationnel de l'enquête, car elle fournit aux décideurs un cahier des charges démocratique structuré par les citoyens eux-mêmes.



Cinq leviers se détachent nettement. La garantie d'intégrité du scrutin arrive en tête, citée par **47,5 %** des répondants. Viennent ensuite l'existence de programmes politiques clairs (**42,9 %**), la présence de candidats jeunes (**40,6 %**), la transparence du financement des partis (**39,7 %**) et l'accès à une information claire et compréhensible (**37,7 %**). Un second cercle de leviers, cités par environ un répondant sur trois, comprend l'ancrage territorial des candidats sur des enjeux locaux (**30,2 %**), la tenue de débats publics (**24,5 %**), l'existence de listes citoyennes ou indépendantes (**20,0 %**) et l'encouragement de l'entourage (**15,2 %**).

Cette structure révèle un public qui formule des exigences politiques substantielles plutôt que des aménagements opérationnels mineurs. La présence de candidates femmes — bien que valorisée par **6,9 %** des répondants — apparaît comme un levier secondaire, ce qui n'invalide en rien sa nécessité mais indique qu'il ne constitue pas une condition suffisante pour mobiliser un électorat largement masculin. Symétriquement, l'organisation du scrutin un week-end (**12,3 %**) recueille un soutien limité, ce qui suggère que les répondants estiment que les freins à la participation se situent ailleurs que dans la disponibilité dominicale.

Le fait préoccupant tient aux **24,1 %** de répondants qui déclarent qu'aucun facteur ne les convaincra de voter. Ce noyau dur de désengagement représente près d'un quart de l'échantillon — soit, projeté sur le segment mobilisable que représente cette population, une perte sèche pour le système. Sa composition mérite d'être étudiée plus finement : il combine très probablement une fraction de citoyens en rupture politique de fond et une fraction de répondants qui se déclarent désespérés mais qui pourraient évoluer si les autres conditions étaient remplies. Toute stratégie de mobilisation pour 2026 devra distinguer ces deux composantes et accepter que la première ne soit pas immédiatement récupérable.

## 4.2 Une demande structurée d'intégrité, de clarté et de renouvellement

La hiérarchie des leviers cités par les répondants n'est pas un assemblage d'éléments indépendants. Elle dessine une demande politique cohérente, structurée autour de trois piliers : intégrité du processus, clarté de l'offre politique, renouvellement des corps représentatifs. Comprendre cette structure est essentiel pour calibrer les interventions à venir.

Le pilier de l'intégrité regroupe les leviers cités prioritairement – garantie d'intégrité du scrutin (**47,5 %**) et transparence du financement (**39,7 %**). Il signale que la première condition de la participation est, pour les répondants, la fiabilité du processus lui-même. Si le citoyen ne peut être assuré que sa voix sera comptée correctement et que les acteurs qui sollicitent son soutien jouent à armes honnêtes, aucun autre levier ne peut produire d'effet durable. Ce pilier renvoie aux acteurs de la régulation électorale – Ministère de l'Intérieur, organisations d'observation, Cour constitutionnelle, instances de contrôle financier – la responsabilité primaire de la remobilisation.

Le pilier de la clarté regroupe la demande de programmes lisibles (**42,9 %**) et celle d'une information accessible (**37,7 %**). Il vise les partis politiques et les médias, en exigeant que l'offre politique soit présentée dans des termes compréhensibles, comparables et débattus publiquement. Cette demande est cohérente avec la critique sévère adressée à la communication des partis dans la section précédente : les répondants ne veulent pas plus de propagande, mais davantage de substance débattable. La tenue de débats publics (**24,5 %**) prolonge cette demande dans le format spécifique de la confrontation argumentée.

Le pilier du renouvellement, enfin, articule la présence de candidats jeunes (**40,6 %**), l'ancrage territorial (**30,2 %**) et l'existence de listes citoyennes ou indépendantes (**20,0 %**). Il signale que les répondants ne demandent pas seulement un fonctionnement plus propre du système actuel, mais un changement dans la composition même des corps représentatifs. C'est un signal politique fort adressé aux partis : leur reconduction des appareils sortants – **par cooptation, héritage ou logique d'apparatchik** – est l'une des sources principales du désengagement déclaré.



### 4.3 Le débat sur la liste nationale des jeunes

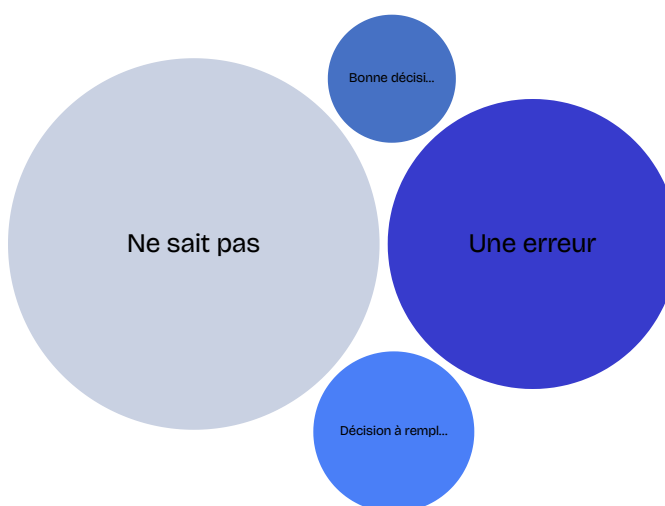
L'enquête comporte une question spécifique sur la suppression de la liste nationale des jeunes intervenue en **2021**. Les réponses sont structurées : **32,8 %** des répondants jugent que cette suppression était une erreur, **10,1 %** qu'elle est à remplacer par un autre dispositif, **6,5 %** qu'elle constitue une bonne décision, et **53,8 %** se déclarent sans opinion.

La masse de « ne sait pas » est en elle-même une donnée significative : pour un public éduqué et politisé, plus de la moitié des répondants ne se positionne pas sur une décision pourtant structurante de l'architecture représentative. Cela révèle que le débat technique sur les modalités de représentation des jeunes — quotient, listes régionales, listes nationales — n'a pas été porté à la connaissance du public, ce qui en limite la valeur démocratique. Lorsque la majorité de l'échantillon le plus instruit ne sait pas se prononcer, c'est **l'ensemble du débat sur l'ingénierie électorale qui est confiné à un cercle technique restreint**.

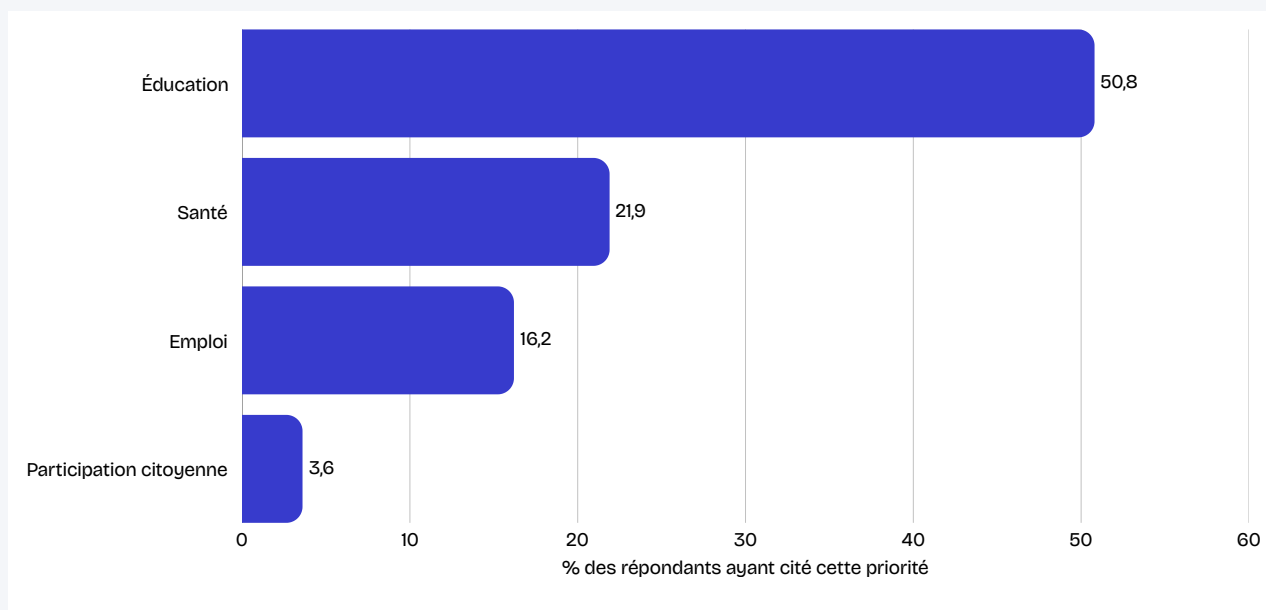
Parmi ceux qui se prononcent, le rapport est cinq contre un en faveur d'un jugement négatif sur la suppression : **42,9 %** (erreur ou à remplacer) contre **6,5 %** (bonne décision). La cohorte **18-24** — celle qui était la cible de la liste supprimée — exprime ce désaccord de manière plus accentuée : **13,7 %** réclament un dispositif de remplacement et seulement **1,9 %** soutiennent la décision. Plus la cohorte vieillit, plus le soutien à la suppression augmente (**14,2 % chez les 35+**), ce qui signale un fossé générationnel sur la lecture du dispositif et sur la nécessité de mécanismes spécifiques de représentation des jeunes.

Ce résultat s'inscrit dans la critique plus large de la place faite aux jeunes : **86,7 %** des répondants jugent cette place insuffisante, et la suppression d'un dispositif de discrimination positive est perçue par les principaux concernés comme un signal régressif. La réouverture du débat sur les modalités de représentation des jeunes — **qu'il s'agisse de rétablir une liste nationale, d'instaurer des quotas régionaux contraignants, de mettre en place des conseils consultatifs élus, ou de toute autre formule** — apparaît comme une condition de la réconciliation entre la jeunesse instruite et le système électoral.

#### Perception de la suppression de la liste nationale des jeunes



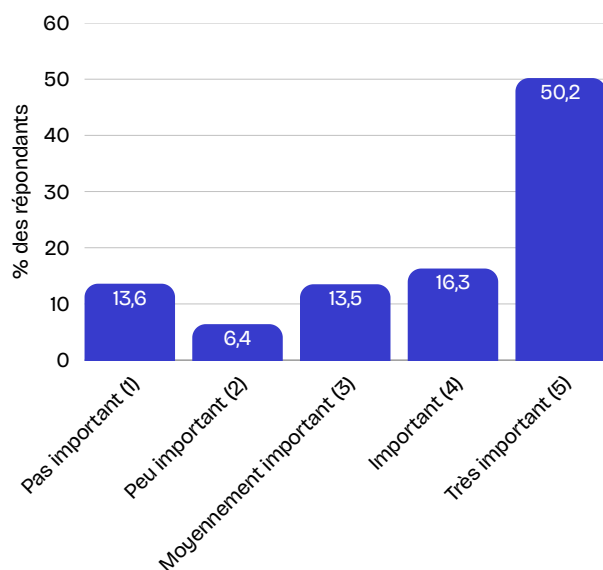
## Priorités politiques jugées les plus importantes



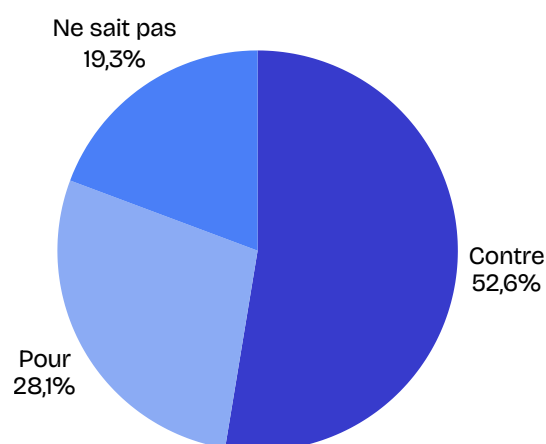
Sur le plan des priorités politiques substantielles, les répondants sont d'une grande clarté. L'éducation est citée par **50,8 %** d'entre eux, la santé par **21,9 %**, l'emploi par **16,2 %**. Ces trois piliers – **qui correspondent aux fondements du contrat social et aux principales attentes citoyennes documentées par toutes les enquêtes nationales** – totalisent **88,9 %** des priorités exprimées. La participation citoyenne, citée par **3,6 %**, n'apparaît pas comme une priorité substantielle pour la majorité, mais comme une exigence procédurale qui sous-tend l'ensemble. Cette hiérarchie est un message direct adressé aux partis : c'est sur la qualité de leurs propositions en matière d'éducation, de santé et d'emploi qu'ils seront jugés en **2026**, davantage que sur les enjeux de gouvernance abstraits.

## La dissonance démocratique: un devoir civique reconnu, une obligation refusée

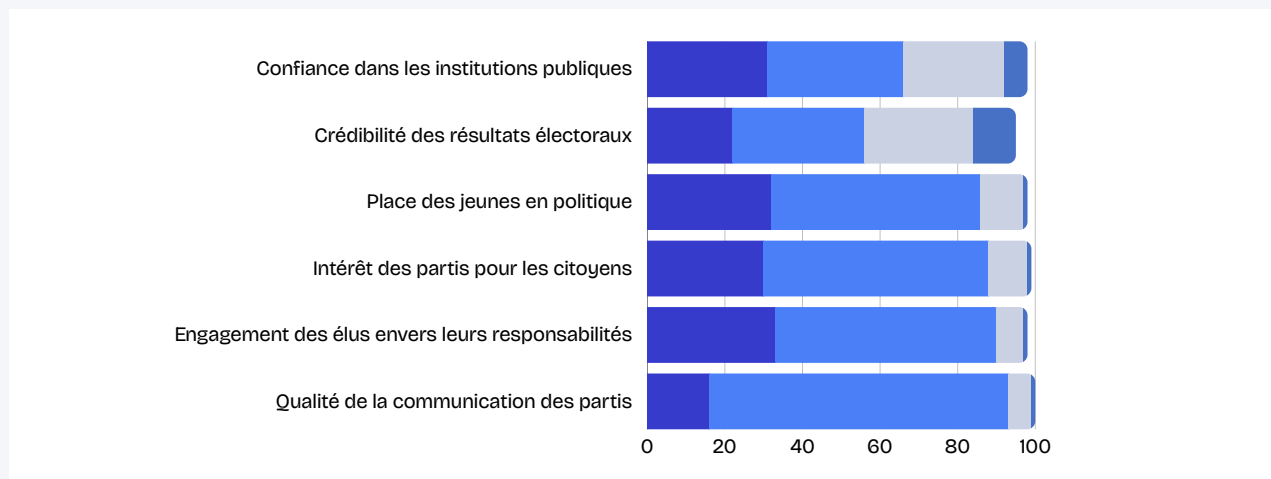
### Le vote est-il un devoir civique important ?



### Le vote devrait-il être obligatoire ?

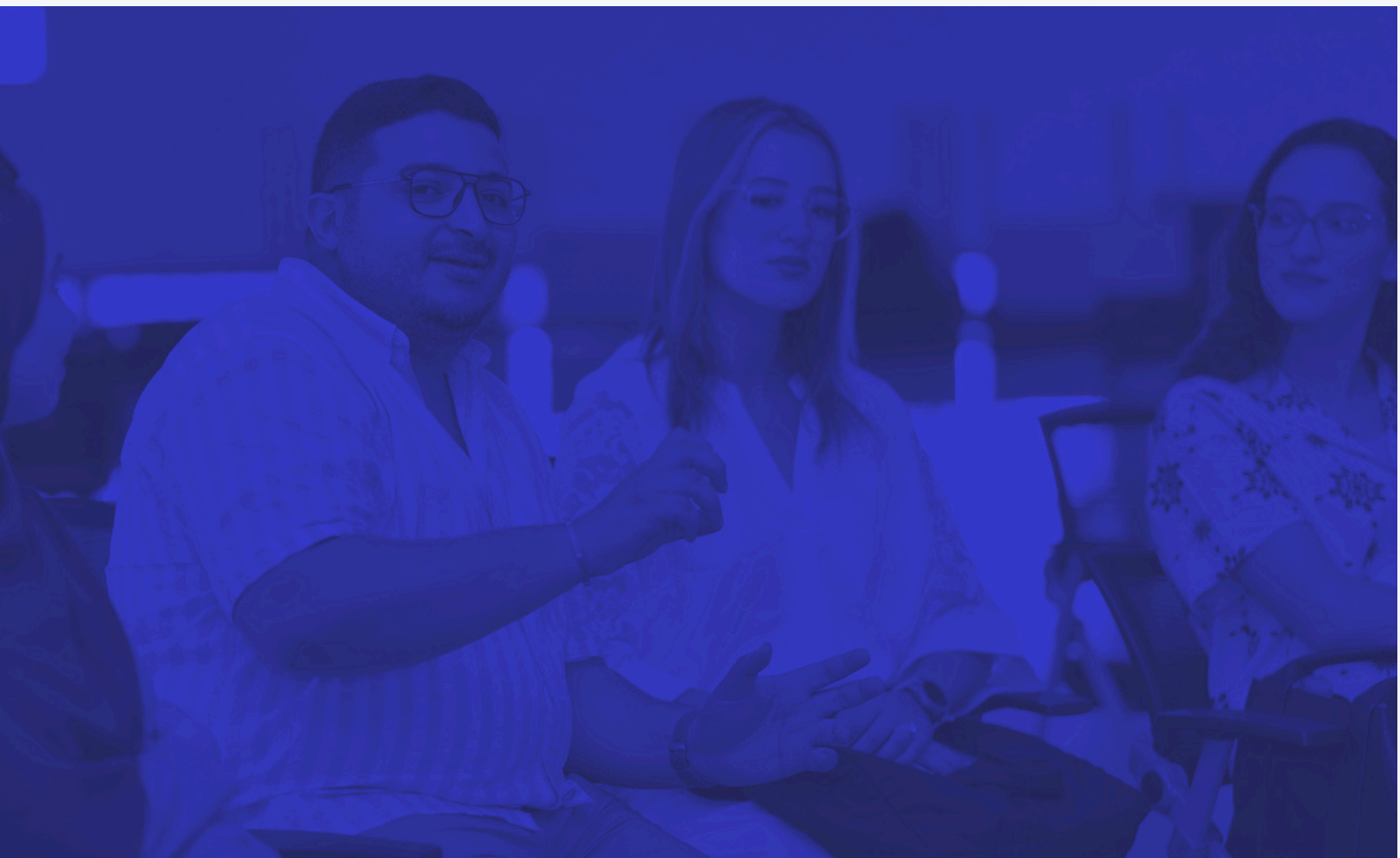


Une dernière donnée mérite attention. Bien que **66,6 %** des répondants jugent le vote comme un devoir civique important ou très important, seuls **28,1 %** se déclarent favorables à un caractère obligatoire du vote, contre **52,6 %** d'opposés et **19,3 %** d'indécis. Cette dissonance est riche d'enseignement : les répondants distinguent l'obligation morale du citoyen — qu'ils reconnaissent — de l'obligation légale imposée par l'État — qu'ils refusent. Ce refus est plus marqué **chez les hommes (56,7 % contre)** que **chez les femmes (36,5 % contre)**, et plus marqué chez les cohortes plus âgées que chez les jeunes. Il révèle une conception libérale du civisme, qui valorise la responsabilité individuelle plutôt que la contrainte étatique, et qui trace une ligne nette entre une citoyenneté exigée par la conscience et une citoyenneté imposée par la loi.





# Recommandations stratégiques



Les recommandations qui suivent sont ordonnées selon les quatre piliers identifiés par l'analyse des données. Elles s'adressent à des destinataires distincts — **pouvoirs publics, partis politiques, organisations de la société civile, médias** — et opèrent à des horizons différents — court terme avant 2026, moyen terme à l'occasion de la mandature suivante, long terme pour une transformation structurelle. Elles ne prétendent pas à l'exhaustivité ; elles entendent traduire les attentes formulées par les **2 992 répondants** en interventions opérationnellement traçables.

## 5.1. Restaurer la chaîne d'intégrité électorale



La défiance envers la crédibilité des résultats étant le frein cognitif principal à la mobilisation, la première priorité consiste à restaurer la confiance dans le processus lui-même. Cinq interventions concrètes peuvent être engagées avant 2026. Mettre en place **un dispositif d'observation électorale élargi**, articulé entre instances publiques et organisations de la société civile, avec un plan de communication clair sur les méthodologies, les zones couvertes et les modalités de remontée des incidents. Publier **les résultats de chaque bureau de vote dans un format ouvert et machine-readable**, permettant le contrôle citoyen et l'analyse indépendante en temps réel. Renforcer **le dispositif de contrôle du financement des campagnes**, en imposant la déclaration en ligne des contributions et dépenses dans un délai resserré, avec un audit aléatoire sur un échantillon élargi. Encadrer plus strictement **l'usage des moyens publics** par les sortants pendant la période préélectorale, avec un mécanisme de recours rapide. Enfin, prévoir une publication consolidée, dans les six mois suivant le scrutin, **d'un rapport national sur l'intégrité électorale, distinct des rapports administratifs existants**, qui réponde directement aux préoccupations exprimées par les citoyens.

## 5.2. Refonder la communication politique

La déconnexion entre les partis et les citoyens — **79,5 %** de répondants sans aucun contact, note de **1,32 sur 5** sur la qualité de la communication — appelle une transformation profonde des pratiques partisanes. À court terme, les partis devraient être incités, par dispositif réglementaire ou par engagement public, à publier en début de campagne un programme structuré selon une grille standardisée (**éducation, santé, emploi, gouvernance, territoires, finances publiques, environnement**) permettant la comparaison directe entre formations. La tenue de débats publics télévisés et numériques, organisés par un dispositif indépendant et diffusés sur l'ensemble du territoire, devrait devenir la norme et non l'exception. La régulation des contenus sponsorisés en période électorale doit être adaptée aux réalités de l'écosystème numérique actuel, avec une transparence sur les budgets publicitaires en ligne des candidats et formations, sur le modèle des dispositifs en vigueur dans plusieurs démocraties européennes.

Au-delà de la séquence électorale, la responsabilité d'une présence partisane continue dans les territoires — entre deux scrutins, hors période de campagne — relève d'un engagement que les partis eux-mêmes doivent prendre. Aucune réforme institutionnelle ne peut s'y substituer. Les organisations qui se reconstruiront sur ce socle de présence civique régulière seront celles qui sortiront renforcées de la séquence **2026**, indépendamment de leur résultat immédiat aux urnes.

## 5.3. Renouveler les corps représentatifs

La demande de renouvellement, exprimée à travers les **40,6 %** de répondants citant les candidats jeunes comme levier de mobilisation et les **86,7 %** qui jugent insuffisante la place des jeunes, appelle des interventions structurelles sur la composition des corps élus. Trois pistes méritent d'être considérées. Réintroduire un dispositif spécifique de représentation des jeunes — qu'il s'agisse d'une liste nationale rétablie, d'un quota contraignant sur les listes régionales, ou d'un mécanisme combiné — en s'assurant qu'il ne reproduise pas les défauts du précédent dispositif (cooptation par les appareils, sélection sur des critères loyalistes plutôt que représentatifs). Renforcer le dispositif de parité, en passant à une logique d'égalité réelle plutôt que de seuils minimaux, et en l'étendant aux fonctions exécutives locales et régionales. Ouvrir un débat sur les modalités d'éligibilité des candidats indépendants et sur la reconnaissance des listes citoyennes, qui constituent pour **20,0 %** des répondants un facteur de remobilisation et qui sont aujourd'hui pénalisées par le mode de scrutin.

Du côté des partis eux-mêmes, le renouvellement passe par des dispositifs internes que la régulation publique ne peut imposer mais qu'elle peut encourager : primaires ouvertes, plafonnement du nombre de mandats consécutifs, transparence sur les modalités de désignation des candidats, mécanismes d'évaluation interne de la performance des élus en cours de mandat. Les partis qui prendront ces engagements publiquement et les tiendront effectivement disposeront d'un avantage concurrentiel net dans la séquence électorale qui s'ouvre.

#### 5.4. Activer une mobilisation citoyenne de proximité

Au-delà des interventions institutionnelles et partisans, la séquence 2026 appelle une mobilisation civique de proximité que les organisations de la société civile sont les mieux placées pour porter. Quatre dispositifs peuvent être activés rapidement. Une campagne nationale d'inscription sur les listes électorales, ciblée prioritairement sur les femmes, les jeunes en âge de voter pour la première fois et les non-inscrits déclarés, articulant outreach numérique et présence physique dans les universités, les administrations, les espaces de transit et les lieux de vie. Un programme d'éducation à la citoyenneté électorale qui ne se limite pas aux jeunes scolarisés mais s'étende aux primovotants adultes — ces **21,1 %** de répondants qui auraient voulu voter sans pouvoir le faire en **2021** — en levant les barrières procédurales par une information claire et accessible. Un dispositif d'observation citoyenne du scrutin, formé en amont, déployé sur l'ensemble du territoire et capable de produire un rapport public dans les semaines suivant le vote, qui constitue lui-même un acte de réappropriation démocratique. Enfin, un mécanisme de redevabilité postélectorale, qui assure le suivi des engagements pris pendant la campagne par les élus, et qui permet au public de constater concrètement, à mi-mandat, l'écart entre la parole et l'acte — réduisant ainsi l'un des principaux ressorts de la défiance documentée par la présente enquête.

La position de **l'association Les Citoyens**, sur la base de ce travail de terrain, est que la séquence **2026** ne peut pas être traitée comme une élection ordinaire. Elle constitue un moment de vérité démocratique : soit le système politique marocain saisit l'occasion de répondre concrètement aux attentes structurées exprimées par sa frange la plus mobilisable, soit il prend le risque d'institutionnaliser le retrait. Les leviers existent ; les conditions sont identifiées ; les acteurs sont en place. Ce qui manque, c'est la décision politique de transformer ce diagnostic

#### Synthèse opérationnelle des recommandations

**Quatre piliers, vingt recommandations, trois horizons. Avant 2026** : élargissement de l'observation électorale, publication ouverte des résultats par bureau de vote, standardisation des programmes des partis, organisation de débats publics, campagnes ciblées d'inscription des femmes et des jeunes sur les listes électorales, et mise en place d'un dispositif structuré d'observation citoyenne. **Pendant le scrutin et la mandature** : renforcement de la régulation du financement politique et des contenus sponsorisés, instauration d'un mécanisme de redevabilité postélectorale et relance du débat sur la représentation politique des jeunes. **À plus long terme** : transformation de la culture partisane vers une présence territoriale continue, mise en œuvre de primaires ouvertes, concrétisation de la parité et institutionnalisation d'un dispositif national d'éducation civique. La cohérence entre ces différents niveaux constitue la condition essentielle de leur efficacité.



---

# Annexes méthodologiques

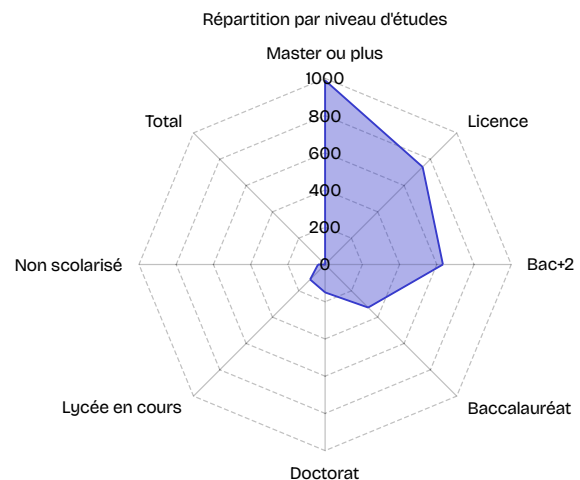
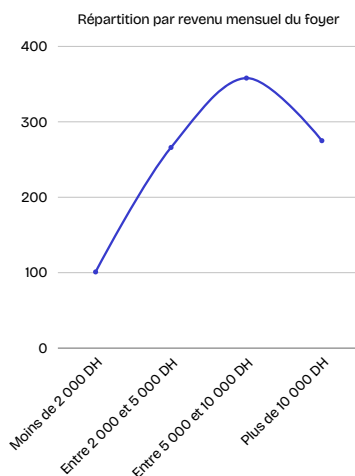
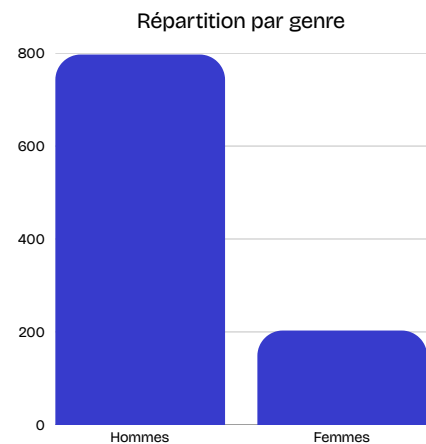
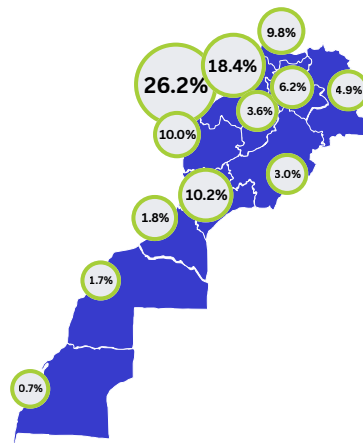
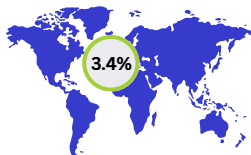


## A.1. Composition exacte de l'échantillon

L'échantillon final est composé de **2 992 répondants**, distribués comme suit. **Par cohorte d'âge** : moins de 18 ans, 23 répondants (0,8 %) ; 18-24 ans, 648 (21,7 %) ; 25-29 ans, 763 (25,5 %) ; 30-35 ans, 832 (27,8 %) ; plus de 35 ans, 726 (24,3 %). **Par genre** : hommes, 2 386 (79,7 %) ; femmes, 606 (20,3 %). **Par milieu de résidence** : urbain, 2 490 (83,2 %) ; périurbain, 359 (12,0 %) ; rural, 143 (4,8 %). **Par niveau d'études** : Master ou plus, 989 (33,1 %) ; Licence, 741 (24,8 %) ; Bac+2, 633 (21,2 %) ; Baccalauréat, 327 (10,9 %) ; Doctorat, 150 (5,0 %) ; Lycée en cours, 114 (3,8 %) ; non scolarisé, 38 (1,3 %). **Par tranche de revenu mensuel du foyer** : moins de 2 000 dirhams, 302 (10,1 %) ; entre 2 000 et 5 000, 796 (26,6 %) ; entre 5 000 et 10 000, 1 069 (35,8 %) ; plus de 10 000, 824 (27,5 %).

**Par région, la répartition est la suivante** : Casablanca-Settat : 785 répondants (26,2 %). Rabat-Salé-Kénitra : 551 (18,4 %). Souss-Massa : 305 (10,2 %). Marrakech-Safi : 300 (10,0 %). Tanger-Tétouan-Al Hoceïma : 294 (9,8 %). Fès-Meknès : 185 (6,2 %). L'Oriental : 148 (4,9 %). Béni Mellal-Khénifra : 107 (3,6 %). Marocains résidant à l'étranger (MRE) : 103 (3,4 %). Drâa-Tafilalet : 90 (3,0 %). Guelmim-Oued Noun : 53 (1,8 %). Laâyoune-Sakia El Hamra : 51 (1,7 %). Dakhla-Oued Eddahab : 20 (0,7 %).

- Casablanca-Settat : 785 (26.2%)
- Rabat-Salé-Kénitra : 551 (18.4%)
- Souss-Massa : 305 (10.2%)
- Marrakech-Safi : 300 (10.0%)
- Tanger-Tétouan-Al Hoceïma : 294 (9.8%)
- Fès-Meknès : 185 (6.2%)
- L'Oriental : 148 (4.9%)
- Béni Mellal-Khénifra : 107 (3.6%)
- Drâa-Tafilalet : 90 (3.0%)
- Guelmim-Oued Noun : 53 (1.8%)
- Laâyoune-Sakia El Hamra : 51 (1.7%)
- Dakhla-Oued Eddahab : 20 (0.7%)
- MRE (étranger) : 103 (3.4%)



## A.2. Calendrier et modalités de collecte

La collecte des données s'est déroulée entre **janvier et avril 2026**. Le format **café citoyen** – réunion ouverte de durée moyenne d'une heure trente, animée par des facilitateurs formés – a permis le déploiement d'une **enquête de terrain dans douze régions**, complétée par **une plateforme de saisie en ligne** pour les Marocains résidant à l'étranger. **Le questionnaire, bilingue français-arabe**, a été disponible dans les deux langues à parts égales, avec liberté pour le répondant de choisir sa langue de réponse pour les questions ouvertes.

## A.3. Traitement des données

Les données quantitatives ont été traitées sur **Python via les bibliothèques pandas et numpy**. Les questions ordinales (**échelles 1-5**) ont été analysées en distribution et en moyennes pondérées par sous-groupes. Les questions à choix multiples ont fait l'objet d'une décomposition par item, avec calcul de la fréquence relative de chaque modalité sur l'ensemble des répondants. Les questions ouvertes – **non exhaustivement traitées dans le présent rapport** – ont fait l'objet **d'une analyse thématique manuelle**, dont les verbatims ont été extraits pour illustrer les sections analytiques. Les croisements ont été calculés en **proportion ligne** (au sein de chaque sous-groupe), de manière à comparer des structures et non des effectifs.

## A.4. Limites de l'étude

Les principales limites tiennent à la composition non représentative de l'échantillon, déjà discutée en section 1.3. Trois autres limites doivent être signalées. D'abord, le caractère déclaratif des intentions de vote, particulièrement à neuf mois d'une échéance, implique un biais d'auto-présentation que l'analyse intègre en distinguant les modalités « certainement » « probablement ».

Ensuite, l'enquête n'a pas mis en place de dispositif de relance ni d'enquête longitudinale, ce qui ne permet pas de mesurer l'évolution des positions au fil de la campagne.

Enfin, la profondeur qualitative du matériau collecté dépasse largement ce qui a pu être restitué dans le présent rapport ; Un travail complémentaire d'analyse des verbatims pourra utilement enrichir les conclusions formulées ici.

**Malgré ces limites, l'étude apporte un éclairage qualitatif et quantitatif inédit sur le rapport au politique d'un segment stratégique de la population marocaine, à un moment décisif de la séquence démocratique. Elle constitue, à ce titre, une contribution utile au débat public et à la construction d'une stratégie de mobilisation citoyenne pour 2026.**

## **À PROPOS DU RAPPORT :**

**SUPERVISION GÉNÉRALE : ANACE HEDDAN**

**ÉDITEUR : LES CITOYENS**

**DATE DE PUBLICATION : JUIN 2026**



Il est permis de publier, distribuer et présenter une copie de ce travail en utilisant tous les moyens et formats disponibles, à condition de : mentionner le travail avec l'insertion de son lien électronique et indiquer toutes les modifications apportées. Son utilisation dans toute activité commerciale est interdite et la vente de toute partie de ce travail n'est pas autorisée.

La distribution de toute version modifiée de ce travail est interdite.

Les Citoyens n'est pas responsable de l'utilisation de ce rapport par des tiers.





MIEUX VIVRE ENSEMBLE

POLICY PAPER

**ENQUÊTE NATIONALE – CAFÉS CITOYENS 2026**

Comment et les Marocains  
voient-ils les élections de 2026 ?

**Perceptions, défiance et perspectives de mobilisation  
citoyenne**

Une recherche-action menée par l'association Les Citoyens  
dans 12 régions du Royaume – **2 992 citoyens consultés**  
Mai 2026

---

**RETROUVEZ-NOUS  
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**



[lescitoyensma](#)



[LesCitoyens](#)



[les citoyens](#)



[LesCitoyens](#)